

Image not found or type unknown



Motifs de l'entretien différents de ceux de la lettre

Par **denonorette**, le **02/07/2009** à **13:25**

Bonjour,rrnrnJe me permets de vous solliciter à nouveau mais je me trouve confrontée à une situation, et je lis des informations contradictoires à ce sujet.rnrnMon employeur m'a licenciée pour faute grave.rnrnLors de l'entretien, il m'a reproché des faits qui n'avaient jamais eu lieu, j'étais en mesure de le prouver. rnrnJ'étais, lors de l'entretien, accompagnée d'un conseiller du salarié.rnrnJe reçois, ce jour, ma lettre de licenciement pour faute grave et les faits qui me sont reprochés dans la lettre sont complètement différents de ceux évoqués lors de l'entretien. Il n'est même pas fait mention des faits dont nous avons discuté en face à face.rnrnA-t-il le droit de faire un tel volte-face au niveau des motifs invoqués ?rnrnVous remerciant encore une fois, pour votre aide précieuse,